



Congrès triennal de l'association belge francophone de science politique Appel à panels

La science politique au défi du vivre-ensemble

La question du vivre-ensemble semble être un débat aussi vieux que la Belgique elle-même. Notre pays étant composé de plusieurs segments consociatifs, la question de leur cohabitation et de la pérennité de la démocratie consociative belge est en effet une constante dans notre histoire politique. L'année 2024 étant une année multi-électorale d'importance, le vivre-ensemble « à la belge » ne manquera certainement pas d'être interrogé par les acteurs politiques et médiatiques. Mais quand est-il des politologues ? Les recherches en science politique concourent à apporter une réflexion sur le fonctionnement de l'État et de ses organes, tant sur la scène nationale qu'internationale. À ce titre, des débats tels que ceux portant sur l'avenir de l'État belge et de ses institutions solliciteront inévitablement les chercheurs et chercheuses en science politique. Comment dès lors aborder ces chantiers institutionnels et le sempiternel débat sur la fin de la Belgique depuis une posture dite scientifique ? Ou autrement dit : comment la science politique a-t-elle vocation à contribuer au vivre-ensemble ?

La science politique a pour objet l'analyse des phénomènes politiques. Les questions qu'elle pose sont dès lors intrinsèquement controversées, ce qui l'expose certainement davantage que d'autres disciplines scientifiques à la critique. Loin de la neutralité wéberienne, nombre de politologues assument désormais une certaine implication axiologique dans leurs travaux. De l'analyse critique de discours aux études de genre, une partie des travaux de science politiques sont en lien direct avec les luttes sociales contemporaines. Or, ce lien est abondamment critiqué par des acteurs politiques qui dénoncent le « wokisme » supposé envahir les universités occidentales. Rigueur scientifique et engagement intellectuel sont-ils vraiment incompatibles ? Comment théoriser cette conception du rôle des politologues ?

En parallèle à ce rôle de plus en plus politisé - du moins en apparence - du politologue, le contexte d'incertitude dans lequel la pandémie COVID-19 nous a plongé a montré l'importance de l'expertise, de la production des savoirs scientifiques et de leur vulgarisation, et ce dans un contexte parfois qualifié de 'post-vérité'. La pandémie nous a également permis d'interroger la nature de ces expertises et savoirs mobilisés dans la production des politiques sanitaires gouvernementales. Au-delà du cas spécifique de la pandémie, les « risques réflexifs » - dont le réchauffement climatique constitue un exemple paradigmatique - forcent les décideurs publics à envisager des réponses complexes nécessitant de prendre en compte la diversité des enjeux. Quelle est par conséquent la place des politologues dans ce contexte inédit, changeant et mouvant ?

Enfin, ces dernières années ont vu fleurir de nombreux dispositifs institutionnels participatifs (les budgets participatifs et les panels citoyens, entre autres) visant à intensifier la

contribution active des citoyens à la réflexion voire à la prise de décision politique. Ces dispositifs sont-ils de nature à favoriser une participation large et effective des citoyens ? Quel est, le cas échéant, l'apport des politologues à la création et l'évaluation de ces démarches innovantes ? La science politique a-t-elle un rôle à jouer dans la (re)construction la confiance des citoyens envers ces institutions à l'aune des débats de société actuels ? Peut-elle contribuer à favoriser la participation politique des citoyens des citoyens aux débats et aux votes ? Les politologues doivent-ils profiter de leur statut d'experts pour promouvoir, discuter, questionner des dispositifs complémentaires aux mécanismes traditionnels des démocraties représentatives électorales ?

Ce congrès triennal sera notamment l'occasion de réaliser un effort collectif de réflexivité vis-à-vis de nos pratiques. Nous invitons dès lors les chercheuses et chercheurs en science politique, de Belgique ou d'ailleurs, à venir nourrir ces réflexions en tentant de répondre à certaines des questions soulevées dans cet appel en envoyant leurs propositions de panels pour le **15 septembre 2023**.

Échéancier

- **15 septembre** : Date limite pour l'envoi des propositions de panels
- **25 septembre** : Notification de l'acceptation ou du rejet des propositions de panel
- **30 septembre** : Lancement des appels à contributions par les responsables de panel
- **15 octobre** : Clôture des appels à contributions